

VILLE DE BATHURST

SÉANCE EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE ORDRE DU JOUR

le 9 décembre 2024 18 h 30 Salle du conseil - Hôtel de Ville

- 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS
- 3. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION
 - 3.1 Plan directeur des parcs et des loisirs par Sierra Management and Planning
- 4. ARRÊTÉS MUNICIPAUX
 - 4.1 Amendements proposés de l'arrêté de zonage pour la révision des dispositions de zonage relatives à l'aménagement résidentiel et au concept de densité douce
 - 4.1.1 Troisième lecture de l'arrêté 2024-11Z
 - 4.2 Proposition de l'arrêté 2024-12 intitulé "Un arrêté pour approuver le budget 2025 de la Corporation de revitalisation du centre-ville de Bathurst et pour établir un prélèvement spécial pour la zone d'amélioration des affaires de la Ville de Bathurst"
 - 4.2.1 Troisième lecture de l'arrêt 2024-12
- 5. RÉSOLUTIONS PROVISOIRES
 - 5.1 Plan d'infrastructure
 - 5.2 Distribution des subventions 2024
 - 5.3 Points discuté à huis-clos
 - 5.3.1 Démolition de bâtiments délabrés et dangereux
 - 5.3.1.1 550, rue St Camille (NID 20026688)
 - 5.3.1.2 234, rue Dumaresq (NID 20020871)
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE